



## FORMATION LÉGISLATION SOCIALE

### Durée

2 jours en présentiel (12 h)

### Tarif

780 € HT

### Effectif

8-10 participants

### Intervenant

Corinne Lebray

Cécile Bronner

### Dates

29 & 30 janvier 2025

24 & 25 mars

22 & 23 mai

6 & 7 octobre

4 & 5 décembre

### Horaires

10h à 13h - 14h à 17h  
soit une durée de 6h/jour

### N° d'agrément

11753874875

# LE CALCUL DE LA PAIE

*Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel.*

## AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites la paie et vous souhaitez vérifier le détail des calculs que vous obtenez.
- ✓ Quelles sont les caisses et les retenues qui vous concernent ?
- ✓ Que devez-vous payer ? A qui ? Comment "ça se calcule" ?
- ✓ Comment fonctionnent les plafonds ? Pourquoi des abattements ?
- ✓ Deux jours pour comprendre et savoir calculer une paie.

## OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ✓ Approfondir les connaissances et la pratique du calcul d'une base de salaire
- ✓ Comprendre les plafonds, les tranches, les régularisations
- ✓ Organiser la chaîne des obligations liées à la paie

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

## PRÉREQUIS

- ✓ Pratique de la paie

## PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations, les états de fin d'année

## MOYENS D'ÉVALUATION

- ✓ Exercices, cas pratiques
- ✓ Evaluation à chaud

## PLAN DE FORMATION

### Le contenu d'un bulletin de paie

- ✓ Les informations légales
- ✓ Les dates et les périodes
- ✓ La "géographie" d'un bulletin
- ✓ La mécanique du bulletin

### Les éléments constitutifs de la rémunération

- ✓ Le salaire de base
- ✓ Les rémunérations accessoires soumises et non soumises

### La rémunération des intermittents et le bulletin de paie

- ✓ Les cachets
- ✓ Les services de répétition
- ✓ Les heures

### Les effectifs

- ✓ Salariés inclus et exclus, présents et équivalents
- ✓ Nouvelles modalités de calcul

### La déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels

- ✓ Les professions y ouvrant droit

- ✓ Conséquences de l'application de l'abattement

### Les bases de cotisations

- ✓ Les différents bruts
- ✓ Conditions d'applications des plafonds et les tranches
- ✓ Salariés à temps partiel
- ✓ Les bases particulières
- ✓ Régularisation de plafonds

### Exercices pratiques : calcul de base des cotisations

- ✓ Calcul de base, de tranche
- ✓ Corrections et commentaires

### Les retenues

- ✓ Définition
- ✓ Caisse par caisse

### Les déclarations de cotisations

- ✓ Périodicités
- ✓ DSN
- ✓ Règlements des cotisations

### Les contrôles

- ✓ Urssaf
- ✓ Inspection du travail et autres organismes

4, rue d'Enghien  
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM